

dépôts dans les réserves centrales d'or. Pour autant que ces réserves étaient effectivement en or ou en billets du Dominion garantis par de l'or, elles étaient sujettes aux influences expansives ou contractives des importations ou exportations d'or monétaire provenant de la balance des paiements internationaux du Canada, tant que le Canada était monométalliste-or.

Depuis l'établissement de la Banque du Canada.—Lors de l'établissement de la Banque du Canada, les banques à charte transfèrent leurs réserves-or au Canada et leurs billets du Dominion à la nouvelle banque et reçurent en échange soit des notes de crédit de la Banque du Canada, soit ses propres billets. Il a été stipulé que dorénavant les banques à charte devaient maintenir des réserves de cette nature égales à 5 p. 100 au moins de leur passif-dépôts au Canada. Depuis ce temps, en conséquence, les réserves d'or garanties par la monnaie et le crédit des banques ont été commises à la garde de la banque centrale, sauf exception stipulée par l'ordonnance sur le fonds de change, 1940, comme il est expliqué à la sous-section 1 au sujet des réserves de la Banque du Canada.

8.—Moyennes annuelles des réserves monétaires des banques à charte, au Canada, 1937-1946

NOTA.—Les chiffres, au million près, sont fournis par la Banque du Canada. Les réserves monétaires avant le 11 mars 1935 comprennent l'or et la monnaie et les billets du Dominion détenus par les banques au Canada et les dépôts dans les réserves centrales d'or non affecté; depuis cette date, elles comprennent les billets de la Banque du Canada et les dépôts qui y sont faits. Les chiffres de 1926-1936 sont donnés à la p. 992 de l'Annuaire de 1946.

Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de la fin du mois	Année	Moyenne annuelle des chiffres quotidiens	Moyenne annuelle des chiffres de la fin du mois
	\$	\$		\$	\$
1937.....	240,000,000	240,000,000	1942.....	342,000,000	340,000,000
1938.....	254,000,000	252,000,000	1943.....	423,000,000	413,000,000
1939.....	269,000,000	268,000,000	1944.....	538,000,000	527,000,000
1940.....	289,000,000	287,000,000	1945.....	603,000,000	593,000,000
1941.....	313,000,000	308,000,000	1946.....	672,000,000	673,000,000

Section 5.—Commerce bancaire

Sous-section 1.—Historique

Comme l'une des principales fonctions des premières banques établies au Canada était d'émettre des billets pour fournir une monnaie ou moyen d'échange commode, il a été jugé important de traiter du régime monétaire et du régime bancaire dans un même aperçu historique, paru aux pp. 934-940 de l'Annuaire de 1938. La liste des banques au temps de la Confédération paraît à la p. 921 de l'édition de 1940 et les fusions de banques depuis 1867 sont indiquées aux pp. 826-829 de l'Annuaire de 1941. Un tableau aux pp. 928-929 de l'édition de 1937 donne les faillites depuis la Confédération; la dernière est survenue en 1923.

Un résumé des changements les plus importants déterminés par la revision de la loi des banques en 1944 est donné à la p. 993-994 de l'Annuaire de 1946.

Sous-section 2.—Statistiques réunies des banques à charte

Afin de donner une idée nette de la nature des opérations bancaires au Canada, le passif des banques est étudié au tableau 9 sous deux aspects différents: le passif envers les actionnaires et le passif envers le public, celui-ci étant ordinairement le seul considéré lorsqu'il s'agit de déterminer l'état financier d'une banque. L'actif est divisé en quatre catégories, l'actif non classifié étant ajouté au total. Le lecteur